



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 28 mai 2026  
Convocation du : 21 mai 2026  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

**PRESENTS :**

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :**

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Thibault CAPELLE

DE26\_092

**ADMINISTRATION MUNICIPALE  
ACCUEIL FRATERNEL ROUBAISIEEN  
DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Autorisation - Approbation*

\*\*\*

L'Association Accueil Fraternel Roubaisien - AFR, spécialisée dans le secteur d'activité de l'hébergement social pour adultes et familles en difficultés met en œuvre plusieurs dispositifs au sein de la commune (un Centre d'Accueil, d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ainsi qu'un Centre d'Adaptation à la Vie Active, rue Robert Schuman).

Dans le cadre du très bon partenariat établi et pour faciliter toujours davantage les liens fonctionnels et de gouvernance, l'Accueil Fraternel Roubaisien - AFR a proposé qu'un représentant de la Ville d'Armentières siège au sein de son Conseil d'Administration.

Il appartient donc au Conseil Municipal de procéder à la désignation de ce représentant.

L'élection de ce membre se déroule dans les conditions fixées par l'article L.2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est proposé aux Présidents de Groupe de présenter leur candidat.

**Candidatures :**

- **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :**

Laurent DERONNE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner le représentant du Conseil Municipal au sein de l'association Accueil Fraternel Roubaisien.

**ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :**

- 26 voix pour
- 9 abstentions :  
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Par conséquent, est désigné pour siéger au sein de l'association Accueil Fraternel Roubaisien : Laurent DERONNE

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

ID : 059-215900176-20260529-DE26\_092-DE

**webdelib**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

**Thibault CAPELLE**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Jean-Michel MONPAYS**